

Responsable des Ressources Humaines H/F

Ref : 2023-1357781

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nantes
(ENSA Nantes)

Localisation

6, Quai François Mitterrand
BP 16202 44262 Nantes
Cedex 2

Domaine : Ressources humaines

Date limite de candidature : 04/11/2023

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> selon profil € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Oui	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Le/la responsable des RH anime la politique de ce domaine et pilote les projets qui y sont associés. Il/Elle veille par ailleurs à la coordination des dossiers du service ainsi qu'à l'application des règles statutaires, au respect des procédures et des délais de traitement des dossiers.

Il/Elle a en charge les missions et activités suivantes :

- contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique RH de l'établissement, se positionnant comme expert(e) de ce domaine ;
- mettre en œuvre la politique de la gestion courante des RH de l'établissement, en tant que

service de proximité, et notamment :

- o la gestion de la carrière des personnels, l'action sociale, la médecine de prévention (en lien avec l'agente de prévention de l'école), le suivi des campagnes de promotions et indemnitaires (IFSE, CIA, PV), la gestion des temps, l'accompagnement des nouveaux arrivants ;
 - assurer la gestion et le suivi des recrutements :
 - o pour les personnels ATS : participer à la rédaction des profils de poste, suivre les publications, vérifier les dossiers de candidature, participer aux entretiens et élaborer les dossiers de recrutement,
 - o pour les enseignants-chercheurs et associés, via l'organisation des campagnes de recrutement, en lien avec le comité pédagogique et scientifique (CPS) restreint, et pour les enseignants contractuels et intervenants ponctuels le cas échéant ;
 - Superviser et veiller au bon déroulement du processus de paie des agents et intervenants rémunérés par l'école, relevant du titre 3,
 - Assurer le développement des RH, relatif à la gestion :
 - o collective, notamment la GPEEC, le pilotage de la masse salariale et du plafond d'emplois,
 - o et individualisée : suivi des entretiens professionnels, la formation (avec l'élaboration du plan associé), mobilité,...
 - Piloter, organiser et participer à l'animation du dialogue social de proximité, conjointement avec le SG et le directeur, en particulier au travers du CSA et de sa formation spécialisée (préparation des ordres du jour et pièces associées, participation à l'animation des séances et validation des comptes rendus),
 - Autres tâches transversales ou ponctuelles, telles que :
 - o Assurer la veille juridique dans le domaine des RH et de la paie des agents publics ;
 - o Contribuer à l'élaboration du rapport social unique (RSU), du rapport annuel d'activité à l'observatoire des données RH en matière d'égalité et de parité professionnelles,
 - o Elaborer et proposer des indicateurs de suivi et rapports d'analyse (rapport de situation comparée, exploitation des données du RSU...);
 - o Contribuer aux enquêtes RH du ministère de la Culture (accident du travail, suivi des ETP...);
 - o Organiser les élections de l'établissement (CSA, CA, CPS, et autres) en lien avec le service juridique et le service de la scolarité ;
 - Être force de proposition pour la mise en place de procédures adaptée ;
 - Encadrer les 2 agents du service ;
- .../...

Profil recherché

- **Compétences techniques :**
 - Connaissance du statut général de la fonction publique et des dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat – maîtrise.
 - Connaissances des principales règles de gestion des ressources humaines des agents

titulaires et contractuels de la fonction publique - maîtrise.

- Connaissances de la loi relative à la déontologie des fonctionnaires et des agents contractuels – maîtrise.

- Connaissances relatives à la paie – maîtrise.

- Suivi des effectifs en mode LOLF – maîtrise.

- Intérêt pour l'enseignement supérieur et le domaine culturel et artistique.

- **Savoir-faire :**

- Encadrer, animer et piloter un service de taille humaine,

- Capacité d'analyse et de synthèse,

- Capacité d'adaptation aux exigences du poste et du contexte,

- Capacité à dialoguer et à coopérer avec les partenaires professionnels externes et internes,

- Mener une analyse stratégique des emplois,

- Maîtriser les outils informatiques,

- Organiser son travail en autonomie et tenir les délais,

- Rendre compte à la hiérarchie

- Conseiller et faire des propositions.

- **Compétences comportementales :**

- Faire preuve de rigueur, d'organisation et d'autonomie,

- Savoir travailler en équipe et adopter un relationnel bienveillant avec l'ensemble des interlocuteurs,

- Capacités d'adaptation, d'initiative et réactivité,

- Sens des relations humaines,

- Faire preuve de confidentialité au regard des dossiers traités et des informations relatives aux personnels,

- Sens des responsabilités et du service public.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Spécialisation

Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Expérience : expérience souhaitée dans la gestion d'un service des ressources humaines.

Liaisons hiérarchiques : Le secrétaire général

Liaisons fonctionnelles : Directeur et l'ensemble des services de l'établissement

Contact pour information sur le poste :

- courriel 1 : damien.michel@nantes.archi

Envoi des candidatures : la lettre de motivation et le CV doivent obligatoirement être adressés par courriel aux adresses suivantes :

- courriel 1 : recrutement@nantes.archi

- copie indispensable : candidature.dgp@culture.gouv.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Modalités de recrutement : les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.se.s handicapé.e.s.

Conditions particulières d'exercice

.../...

Possibilité de représenter le SG ou le directeur pour les sujets qui relèvent du service RH.

Calendrier de paie, calendrier des campagnes de recrutements et des différentes campagnes de gestion RH en lien avec le ministère de la culture ;

Respect du principe d'impartialité et du secret professionnel et plus généralement des règles de déontologie inhérentes aux ressources humaines.

Calendrier de paie, calendrier des campagnes de recrutements et des différentes campagnes de gestion RH en lien avec le ministère de la culture ;

Respect du principe d'impartialité et du secret professionnel et plus généralement des règles de déontologie inhérentes aux ressources humaines.

Protocole en vigueur à l'ensa Nantes, à expertiser pour le poste avec le secrétaire général.

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie (corps ATTADM /groupe RIFSEEP 3) et aux agents contractuels (groupe d'emploi 3 de la circulaire Albanel).

Statut du poste

Vacant à partir du 05/10/2023

Métier de référence

Responsable des ressources humaines

Qui sommes nous ?

L'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ensa Nantes) est une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'architecture et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En 2021, l'école accueillait 1034 étudiants dont 150 étudiants en 1ère année et 13,4 % d'étudiants étrangers.

Elle comptait 91 personnels sur titre 2 (enseignants chercheurs, personnels administratifs, techniques et scientifiques) et 45 personnels sur titre 3, ainsi que plus de 300 intervenants extérieurs.

En matière de recherche, l'ensa Nantes est dotée d'un laboratoire au rayonnement national et international dont les thématiques s'articulent avec les domaines d'étude de master et répondent aux enjeux sociétaux majeurs (réhabilitation du bâti XXème siècle, métropolisation, transition numérique et santé qui constitue l'un des enjeux de la politique de l'université).

Concernant l'action internationale, l'ensa Nantes bénéficie d'une très bonne visibilité à l'international et a développé une formation délocalisée à l'île Maurice sous forme d'une filiale de l'établissement.

.../...

.../...

Nantes Université a été créé le 1er janvier 2022. Il s'agit d'un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche que propose un modèle d'université inédit en France, unissant une Université, un Hôpital universitaire (CHU de Nantes), un Institut de Recherche Technologique (IRT Jules Verne), un Organisme Nationale e Recherche (Inserm), et des Grandes Ecoles (l'Ecole Centrale de Nantes, l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes). Ces acteurs concentrent leurs forces pour développer l'excellence de la recherche nantaise et offrir de nouvelles opportunités de

formations dans tous les domaines de la connaissance.

Le service des ressources humaines (RH), composé de 2 gestionnaires et d'un/une responsable, est placé au sein du secrétariat général en charge de l'ensemble des fonctions support, composé de 19 agents.

Ce service assure la gestion des ressources humaines de tous les personnels qui travaillent et interviennent pour l'Ecole : enseignants, personnels administratifs, scientifiques et techniques (ATS), moniteurs, intervenants ponctuels, jurys ...

La carrière et la paie d'une partie de ces personnels (enseignants et administratifs, scientifiques et techniques) est gérée par le ministère de la Culture (titulaires, enseignants associés et contractuels) en lien avec l'Ecole. Ce sont les agents qui relèvent du « titre 2 ».

La carrière et la paie de l'autre partie des personnels (enseignants, administratifs,